



## MEMBRES DU CSE PRÉVENIR LES RISQUES DE VIOLENCES EXTERNES AU TRAVAIL



2 JOURS



Acquérir des points de repères sur les violences externes dans un contexte professionnel, savoir analyser la politique de prévention de l'employeur et faire des propositions en tant que représentant du personnel, avoir des repères pour accompagner les victimes.

### PUBLIC

Les représentants  
du personnel  
intervenant  
sur le sujet

### TARIF

Formation uniquement en intra  
entreprise en présentiel ou en  
visioconférence. Organisation sur  
mesure aux dates de votre choix.  
Contactez-nous pour un devis  
personnalisé.

### PRÉREQUIS

Aucun

## PROGRAMME

### ► COMPRENDRE LES SITUATIONS DE VIOLENCES EXTERNES

- Définition des violences externes au travail : incivilités, agressions, etc.
- Nommer les situations d'agression : retour sur les perceptions et représentations personnelles
- Conséquences et impacts potentiels sur la santé des salariés

### ► PRÉVENIR LES RISQUES D'INCIVILITÉ ET MIEUX LES ANTICIPER

- Démarches et outils : accompagner, communiquer, gestion des traumatismes
- Rôle des représentants du personnel

### ► MIEUX COMPRENDRE L'AGRESSIVITÉ DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

- Identifier les causes des situations d'agression : de l'incivilité à la violence
- Identifier les facteurs d'agressivité : individuels, sociaux, commerciaux...
- Les micro-signaux à détecter

### ► CONNAÎTRE LE CADRE JURIDIQUE ET LES ACTIONS POSSIBLES

- Repères juridiques
- Cadre d'actions : rôle et responsabilité de l'employeur, champs des actions possibles
- Évolution et jurisprudences associées